L'Adresse—M. Halliday

Examinons ensuite le budget que le gouvernement consacre à ce ministère, car après tout, le ministre ne peut pas déterminer quel sera le budget global de la santé et du sport amateur. Pour l'année financière 1977-1978, on constate que le budget consenti pour la santé et le sport amateur s'élève à près de 27 millions de dollars. Cela peut sembler une grosse somme à la plupart d'entre nous, mais si on la compare au budget des services de santé qui s'élèvent à peu près à 7 milliards ou au budget global du pays de plus de 40 milliards de dollars, ce montant paraît plutôt petit. Nous pourrions peut-être essayer de voir à quel point ce montant est insignifiant.

Le concept de santé et de sport amateur a été accepté pour la première fois au Canada en 1961 au moment où on a adopté la loi sur la santé et le sport amateur. La loi prévoyait à ce moment que le gouvernement pourrait dépenser jusqu'à 5 millions de dollars par année pour tout ce qui pouvait promouvoir et aider la santé et le sport amateur. Voyons ce qu'était à l'époque le produit national brut. Il était de 39 milliards de dollars en 1961; il est d'environ 190 milliards en 1977, presque 200 milliards. Nous constatons donc que le PNB a presque quintuplé. Les crédits consacrés à la santé et au sport amateur ont atteint cette année 27 millions de dollars, un tout petit peu plus de cinq fois le montant qu'on y avait consacré en 1961.

Le ministre nous a dit l'autre jour à la Chambre que nous allions dépenser quelque 30 ou 31 millions de dollars l'an prochain au titre de la santé et du sport amateur, et elle a peut-être raison. Disons que nous allons dépenser 31 millions au titre de la santé et du sport amateur. Quand on étale ce montant sur une période de 17 ans, depuis 1961 quand la loi a été adoptée, pour avoir une idée de l'intérêt que prend le gouvernement pour la santé et le sport amateur, on constate que la croissance réelle en termes de dollars s'établit à près de 1,5 à 2c. par Canadien par année. Donc, si le gouvernement décide d'accroître sa contribution à la santé et au sport amateur sur une base annuelle, compte tenu de l'inflation, la croissance réelle en dollars s'établit à 1,5c. par habitant et par année depuis 1961. Voilà qui vous donne une idée de la priorité que le gouvernement actuel accorde à la santé et au sport amateur.

Si le ministre consacre cette année 27 millions de dollars à la santé et au sport amateur, dont 10 millions à la santé—après tout, la santé est une condition de base à la pratique du sport et il faut en tenir compte—peut-on considérer qu'il accorde la priorité à la santé ou au sport amateur? Si une somme annuelle de 10 millions de dollars est consacrée à la santé, on peut dire qu'à chacun de ces dollars correspond une dépense de \$700 pour les soins de santé. Ce chiffre nous révèle le prix que le gouvernement attache à la santé. Supposons que les dépenses totales au chapitre de la santé et du sport amateur sont de l'ordre de 27 à 30 millions de dollars. En multipliant le chiffre par trois, on constate qu'une somme de \$3 est affectée à la santé pour chaque tranche de \$700 dépensée au chapitre des soins de santé, ce qui nous montre l'importance que le gouvernement attache à la santé et au sport ammateur.

Quelles sont les priorités du ministre au sein de son ministère? Je lui ai justement posé la question ce matin à la Chambre après avoir étudié la loi relative à la création de son ministère. D'après l'article 13 de cette loi, le ministre doit présenter au Parlement un rapport annuel des dépenses, des activités et des engagements financiers de son ministère dans

un délai de trois mois après la fin de l'année financière. Que je sache, le rapport attendu en juin dernier n'a pas encore été déposé. Nous sommes presque à la fin d'octobre et nous n'avons pas encore vu ce rapport.

L'ironie de toute l'affaire est ceci: où sont les priorités? Le ministre nous présente ce Livre vert; c'est fort bien, parce que nous aimons connaître les projets d'avenir du gouvernement, mais elle est assurément obligée de nous dire ce qui s'est passé au cours de la dernière année; ce qu'elle a totalement négligé de faire.

Passons maintenant aux objectifs du ministère qu'elle dirige. Il est toujours intéressant de jeter un coup d'œil sur le budget de dépenses que l'on trouve dans le gros Livre bleu tous les ans. Au chapitre du programme de la santé et du sport amateur du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, on voit en toutes lettres les objectifs de son ministère: améliorer la condition physique des Canadiens et accroître leur participation à la récréation physique et au sport amateur. Ces objectifs sont subdivisés en sous-objectifs qui sont: améliorer la compréhension et l'attitude des Canadiens à l'égard du conditionnement physique, de la récréation physique et du sport amateur—remarquez l'ordre de préséance—améliorer les programmes canadiens de conditionnement physique, de récréation physique et de sport amateur.

A n'en pas douter, les objectifs de son ministère visent nettement à améliorer la condition physique des Canadiens. Toutefois, les priorités établies par le ministre semblent être d'un autre ordre. Elle s'est présentée devant nous avec un document de travail, un Livre vert, où n'est question que de sport avec quelques allusions en passant à la condition physique. Il ne faut pas être grand clerc, je pense, pour savoir que quiconque veut exceller dans un programme de sport, doit avoir un certain conditionnement physique. Le ministre a elle-même reconnu dans son discours prononcé au début de la semaine, que le gros problème que pose la santé des Canadiens découle du fait que nous dépensons 40 p. 100 de notre revenu à maintenir des habitudes de vie qui sont loin d'améliorer notre condition physique. Il est évident que si nous voulons atteindre les premières places dans le domaine du sport, nous allons devoir faire quelque chose pour améliorer la santé physique de l'ensemble des Canadiens. Que pouvons-nous faire?

• (1532)

Depuis deux ans, la grande priorité du ministre a été la publication d'un document de travail sur le sport. Le ministre a dit en passant, au début de la semaine, qu'il y aurait plus tard quelque chose sur le conditionnement physique. Mais quelles sont les priorités du ministre? Elle ne semble pas très bien le savoir.

Dans son discours de lundi, le ministre a déclaré, et je cite: «Le gouvernement veut rendre le sport totalement accessible.» Cela signifie donc que le ministre désire que tous les Canadiens puissent avoir accès aux sports. C'est aussi ce que le ministre dit quelque part dans le Livre vert. Nous ne pouvons pas le lui reprocher. C'est un souhait tout à fait louable de sa part. Cependant il estintéressant de noter que le Livre vert parle d'à peu près tout, sauf de l'accès au sport pour le Canadien moyen.